



Procès-verbal de l'Assemblée générale 2019 de l'Association «Musée Bible+Orient»

*Le samedi, 11 mai 2019, de 9h45 à 12h00
Université de Fribourg, Salle MIS10 01.13
Rue de Rome 1, 1700 Fribourg*

Partie A (9h45 – 10h50) – Ordre du jour

1. *Salutations, personnes présentes et excusées*
2. *Ordre du jour*
3. *Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 avril 2018 (Sandrine Codourey; annexe)*
4. *Rapport annuel (annexe)*
5. *Comptes 2018 et décharge (L. Dumoulin)**
6. *Rapport des vérificateurs*
7. *Budget 2020 (L. Dumoulin)**
8. *Ré-élection du comité et élection des vérificatrices*
9. *Brefs rapports de la fondation et du musée (Erwin Jutzet et Marie-France Meylan Krause)*
10. *Divers*

1. Salutations, personnes présentes et excusées

Philippe Guillaume, président de l'association, ouvre l'assemblée. Il salue les personnes présentes qui nous font l'honneur d'assister à l'AG annuelle de l'association Musée Bible+Orient. Vu le temps maussade, la tentation d'aller se promener au bord de la Sarine était moindre... Comme l'an dernier, c'est Sandrine Codourey qui a pris le Procès-verbal/Protokoll de la séance d'aujourd'hui. Elle en est remerciée.

15 membres sont présents. Une liste circule. Ont demandé à être excusés: *Corinna Casanova, Anton Scherer, Edwin Peters, Verein FAMA, Hildegard Stauder, Hermann-Josef Venetz, Sophia Bietenhard, Ursula Bez-Bühler, Jocelyne Moret, Nicolas Jordan, Gabrielle Piller, Nicole Chibici-Revneanu du Bibelzentrums Barth, Gaby Koch-Mund, Sandra und Martin Wicki, Louis Bourgknecht, Jean-Baptiste de Weck, Joseph Eigenmann, la Paroisse réformée de Fribourg et Giuseppina Greco déléguée du bureau de l'Intégration des migrants et de la prévention du racisme.* Deux scrutateurs/Stimmwähler sont nommés : Leo Pajarola et Beat Brack. Merci à eux.

2. Ordre du jour

Les membres ont reçu l'Ordre du jour/Traktendenliste. Philippe Guillaume propose d'inverser l'ordre des intitulés des points 5 et 6 et de mettre le rapport des vérificateurs en 5 et la décharge de la trésorière au point 6. Cette modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 avril 2018

Le Procès-verbal/ Protokoll de l'AG de 2018 est accepté à l'unanimité sans modification.

4. Rapport annuel

Philippe Guillaume présente son rapport annuel : « Grâce à vos cotisations et vos dons, l'Association a accompli son soutien financier envers le Musée au niveau prévu et je vous en remercie chaleureusement. Le soutien logistique du comité aux diverses activités du Musée a été assuré grâce à la coordination efficace de Leonardo Pajarola. Le site internet de l'Association est enfin en cours de rénovation et c'est une très bonne nouvelle, puisqu'il s'agit de notre vitrine envers le monde. La nouvelle directrice vous apportera tout à l'heure des précisions. Merci à la graphiste Caroline Brucker et à l'imprimerie pour nous avoir



octroyé un rabais de 50% sur la publication de la *Newsletter*, ce qui est toujours appréciable. » Philippe Guillaume précise encore que l'action pour les papyrus, commencée à la dernière assemblée, a déjà permis l'obtention de 3850 frs, ce qui est une très bonne nouvelle. L'action se poursuivra, pour prendre soin de ces cartons de papyrus.

5. Comptes 2018

Laurence Dumoulin commente les comptes 2018 : « Très peu de choses à dire, si ce n'est que nous avons enregistré une perte de 9'856.60 frs, principalement due à une baisse des cotisations. Pour le reste, il n'y a pas beaucoup de différences entre les comptes, sauf au niveau de l'Assemblée générale, qui présente une différence de 1276 frs par rapport à 2017. En fait, le Département d'études bibliques nous a versé 1400 frs, qui ont été comptabilisés dans la rubrique « Dons et autres recettes générales », qui, elle, accuse par conséquent une différence positive de 1400 frs ». Cette présentation ne suscite aucune question.

6. Rapport des réviseurs

Le rapport est lu par Nicolas Jordan. Toutes les dépenses et les pièces justificatives correspondantes ont été vérifiées, ainsi que l'existence de l'actif. Suite à la perte enregistrée, le capital se réduit à 13120.40 frs, la provision restant inchangée à 53000 frs. Proposition est faite de donner décharge à notre caissière et de la remercier pour son travail clair et précis. Le bilan de l'exercice de 2018 est accepté à l'unanimité et décharge est donnée à Laurence Dumoulin.

7. Budget 2020

Laurence va présenter le budget. Le comité a l'espoir d'augmenter les cotisations, notamment grâce à la fameuse "feuille rouge" de rappel, d'où une légère augmentation du budget, qui équilibrera un peu les comptes. Ce budget est à son tour accepté à l'unanimité.

8. Election et réélection du comité

Pour la réélection au comité de l'association, nous avons ici présents Sandrine Codourey, Laurence Dumoulin, Beat Brack et Leonardo Pajarola. Ces personnes sont réélues à l'unanimité.

Election de nouveaux réviseurs

Suite au décès d'Anton Büchler, c'est Madame Jocelyne Moret, marathonnienne, fraîchement retraitée de l'Etat de Fribourg, de formation comptable, ancienne cheffe de service du département des finances de l'Etat de Fribourg, qui a accepté d'être la nouvelle réviseuse et Madame Gabrielle Piller, active depuis de nombreuses années dans les ressources humaines, directrice et assistante au sein de la direction générale de la Holding Automobilhandelsgesellschaft, la suppléante. Ces deux personnes sont élues à l'unanimité. Elles sont remerciées pour leur engagement.

9. Rapports de la fondation et du Musée

La parole est maintenant au président du Conseil de Fondation, Erwin Jutzet : « Le travail au sein de l'association est toujours enthousiasmant, avec une nouvelle directrice, dynamique, très professionnelle, qui a travaillé auparavant au Musée d'Avenches. Andreas Dorn était aussi un très bon directeur, il travaille actuellement à Uppsala ». Lorsqu'Erwin Jutzet est arrivé à la tête du Conseil de Fondation, il y avait un grand désenchevêtrement à faire. Actuellement, le Musée vit plutôt sur ses réserves, nous devons donc essayer de faire mieux en la matière. Erwin Jutzet est prêt à écrire une lettre pour trouver de nouveaux membres potentiels. Des discussions se font au sein de l'Université pour préciser la position du musée au sein de l'établissement, tout en gardant une indépendance. Peut-être avons-nous besoin d'une modification des statuts, mais c'est un processus qui ne peut pas se faire du jour au lendemain.

M.-F. Meylan-Krause travaille également à améliorer la traçabilité des objets, des collections. Des



expertises sont par exemple réalisées sur certains objets pour vérifier s'il s'agit d'originaux ou de copies. Un autre problème est la visibilité du musée : l'entrée du musée devrait être plus visible, plus facile à trouver. L'ancrage du musée au sein de la ville doit aussi être augmenté, ce qui, on l'espère, sera le cas avec l'exposition sur les pèlerinages (par exemple à la St Nicolas).

La question de l'argent est évidemment un point compliqué. Jamais les entrées de visiteurs ne couvriront les frais. « Si tu ne sais où tu vas, demande d'où tu viens. » Les gens sont toutefois intéressés par l'histoire de l'Antiquité, il y a un enthousiasme, qu'il faut essayer de concentrer pour le musée. Nous avons besoin de plus de moyens pour les sciences de l'esprit, pour l'histoire, pour la philosophie... Merci à tous ! Erwin Jutzet est ensuite lui-même remercié.

Philippe Guillaume a ensuite l'honneur de présenter la nouvelle directrice du Musée, Madame Marie-France Meylan Krause, qui va également dire quelques mots : « Deux points forts sous-tendront les activités du Musée Bible+Orient cette année : la rencontre avec le public fribourgeois, avec plusieurs rendez-vous à la clé, et une gestion optimisée des collections ».

1er point fort, la rencontre avec le public fribourgeois - des expositions sont prévues :

De lait et de miel...

En tant que nouveau membre de l'Association des Musées fribourgeois, le Musée Bible+Orient a été invité, tout comme ses confrères, à collaborer avec le Musée d'histoire naturelle de Fribourg et le Musée gruérien de Bulle qui présenteront tous deux cette année des expositions sur le thème du « lait ». Dans ce cadre, d'avril à septembre, il mettra en évidence quelques objets de sa collection relative aux cultures de l'ancienne Egypte, de la Mésopotamie, de la Grèce et de Rome, ayant un lien avec ce sujet.

Marches à suivre

Une exposition thématique, intitulée « Marches à suivre. Processions et pèlerinages », se déroulera du 9 novembre 2019 au 30 juin 2020. Elle conviera les visiteurs à un passionnant voyage dans les temps anciens, au rythme des fêtes religieuses, de la St Nicolas à la Fête-Dieu. Il s'agit en premier lieu de mettre en valeur les points forts du musée et de développer le phénomène processionnel dans le monde hébraïque, égyptien et gréco-romain, puis de le dérouler dans la ville de Fribourg avec des escales en trois lieux emblématiques : la cathédrale St Nicolas, la Chapelle de Lorette et la chapelle de Bourguillon.

Clic

Pour réaliser ce projet, le BOM s'est adjoint la collaboration de la Société d'Histoire du canton de Fribourg et du Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg. Ce projet prévoit un riche programme d'accompagnement : livret, visites guidées des expositions, balades commentées, conférences, concerts, etc. Une activité par mois est prévue.

Nuit des Musées - Les aventures extraordinaires de Gilgamesh

Dans le cadre de la Nuit des Musées, le 25 mai prochain, Gilgamesh revivra le temps d'un spectacle créé par Contemuse, l'association fribourgeoise des conteuses et conteurs.

Les dimanches au musée

Dès le mois d'avril, le musée sera ouvert à tous les dimanches, de 14h à 17h. Des contes réuniront les visiteurs de 15h30 à 17h dès le 1er décembre 2019, et une fois par mois dès 2020.

2e point fort, la conservation optimisée des collections

L'espace dévolu au rangement des collections non exposées sera reconsidéré ; un espace climatisé, ainsi qu'une place de travail seront en outre créés pour le conservateur afin de pouvoir apporter les premiers secours aux objets. Il s'agit d'une part d'en améliorer l'ordre et le classement et, d'autre part, d'assurer un environnement climatique optimal pour les collections. Un mandat d'expertise a été donné à Thierry Jacot,



spécialiste en conservation préventive et enseignant à la HE ARC Neuchâtel, qui constituera la feuille de route des actions du Musée en matière de stockage et de conservation des collections (2019 et 2021).

La refonte du site internet est en cours avec la collaboration de l'Université.

L'Association « Musée Bible+Orient » s'est engagée dès le départ à soutenir les activités du Musée. Pour pouvoir continuer à le faire, elle doit impérativement trouver de nouvelles ressources. Pour cela, le comité souhaite récolter et élaborer des idées pour dynamiser son association et attirer également de nouveaux membres. Une rencontre sera ainsi organisée dans le courant de l'année pour toutes les personnes intéressées ayant des idées et des envies.

Un cours d'introduction aux collections sera également mis sur pied cette année. Enfin, sur internet (la plateforme *youtube*) se trouve une vidéo présentant la restauration des papyrus.

M.-F. Meylan-Krause est remerciée.

10. Divers / Varia

Un membre prend la parole pour préciser qu'à son grand regret, Franz Rosenberg, pasteur à Berne, membre éminent, est décédé durant l'année.

Laurent Dietrich, conseiller communal, tient à remercier le comité pour le travail accompli. Il faudrait peut-être essayer de trouver d'autres collaborations pour rendre le musée plus visible, par exemple autour de la manifestation de la St Nicolas, qui cette année aura pour thème le voyage. Ce sera sans doute plus rapide que pour la signalisation du musée qui est extrêmement réglementée. M.-F. Meylan-Krause accepte cette proposition avec plaisir.

Une question est posée sur le statut du musée. E. Jutzet y répond : il y a toujours une dépendance du musée vis-à-vis de la chaire de théologie, même si nos collections sont de portée internationale. L'Université paie pour un certain nombre de petites tâches (par exemple pour les femmes de ménage), pour lesquelles le musée n'a pas à s'inquiéter. Leonardo Pajarola précise que c'est aussi plus facile pour le musée d'avoir sa propre comptabilité.

Laurence Dumoulin prend la parole pour remercier Philippe Guillaume de son travail durant ses trois années de présidence, pour son fourmillement d'idées, son enthousiasme et sa bonne humeur constante. Un petit cadeau lui est remis.

Philippe Guillaume remercie les membres pour les différentes questions et interventions qui montrent que le comité et le Conseil de Fondation ont énormément travaillé pour clarifier la situation, les statuts... Tout n'est pas terminé, mais c'est en bonne voie.

Un membre intervient pour demander comment le président sera remplacé. Leonardo Pajarola précise que le comité est déjà à la recherche de nouveaux candidats et qu'une discussion devra se faire pour une nouvelle répartition des postes.

Ainsi se clôt l'assemblée. Suit une pause avant la conférence de Marie-France Meylan-Krause, intitulée « Lueurs d'Orient en Suisse romaine ».

Partie B – 11h15 – 11h45

Conférence publique par Marie-France Meylan Krause, directrice du Musée BIBLE+ORIENT, en français avec des commentaires en allemand.

WAHLEN IN DEN VORSTAND DES VEREINS «BIBEL+ORIENT MUSEUM»

Vier Mitglieder des Vorstands sind im Geschäftsjahr 2019 zurückgetreten: der frühere Präsident Philippe Guillaume, Beat Brack, Sandra Jaeggi und die Kassiererin Laurence Dumoulin. Der Vorstand schlägt der GV vor, die zwei bisherigen Vorstandsmitglieder Sandrine Codourey und Leonardo Pajarola zu bestätigen, sowie drei neue Mitglieder, die ihr Amt im Laufe des vergangenen Jahres aufgenommen haben, formell in den Vorstand zu wählen:

Dominique Aloys Dreyer (Co-Präsident)

Als mir kürzlich Herr Erwin Jutzet vorschlug, am Vorstand des Vereins «BIBEL+ORIENT Museum» teilzunehmen, hatte er leichtes Spiel. Ich kannte die Sammlung bereits aus meiner Zeit als Rechtsstudent. Damals schon habe ich das originelle Konzept und die intellektuelle Kühnheit ihres Gründers Othmar Keel bewundert. Nachdem ich den grössten Teil meiner Karriere im Ausland absolviert habe, wohne ich als Pensionierter seit 2009 wieder in Freiburg. Aus der damaligen Anhäufung verschiedener Schulbladen ist ein echtes Museum geworden. Wie hätte ich also der Aufforderung Herrn Jutzets widerstehen können, ein wenig von meiner Zeit dieser schönen Sache, der Weiterentwicklung des BIBEL+ORIENT Museums, zu schenken? Zu viele Freiburgerinnen und Freiburger kennen es noch nicht, zu wenige haben es bereits besucht. Ich wäre glücklich, einen Beitrag dafür leisten zu dürfen.

1945 in Bern geboren. Studium am Kollegium St. Michael, Lizenz und Doktorat in Rechtswissenschaft an der Uni Freiburg.

Claudine Godat (Co-Präsidentin)

Seit 2019 pensioniert. Drei 10-jährige Abschnitte in meiner Berufskarriere: zuerst als Journalistin, dann in der Kommunikation, schliesslich in der Verwaltung, zuletzt als Generalsekretärin beim Staat Freiburg. Auch ich wurde von Erwin Jutzet angefragt, ob ich mich dem Vorstand des Vereins «BIBEL+ORIENT Museum» anschliessen möchte, was ich gerne getan habe, weil die Dynamik und das Engagement des neuen Museum-Teams mich beeindruckt haben. Nicht nur die Sammlungen selber, sondern auch die Summe des Wissens und der Kompetenzen rund um das Museum erscheinen mir als sehr vielfältig und faszinierend. Die Vergangenheit, unsere Vergangenheit, spricht unaufhörlich zu uns, sei es durch die Objekte oder durch die Forschung, welche die Objekte in ein neues Licht rücken. Beides fördert die tiefe menschliche gemeinsame Basis zu Tage, woraus unsere monotheistischen Religionen entstanden sind.

1960 in Pruntrut (JU) geboren. Studium am Lycée cantonal in Pruntrut, Lizenz in Rechtswissenschaft an der Uni Genf.

Joy Rivault (Kommunikation)

Seit 2013 in der Schweiz (Zürich). Freiburg und seine Universität entdeckte ich 2019 während meines Postdoc- Stipendiums des IAB. Nach einem Diplom in Geschichte, Zivilisationen, klassische Archäologie 2016 an der Uni Bordeaux habe ich mich im Studium der Religionen im alten Anatolien spezialisiert. So konnte ich die Kulte der verschiedenen Religionsgemeinschaften des späten römischen Reichs erforschen.

Die Themen des BIBEL+ORIENT Museums haben mich logischerweise fasziniert. Ich habe dort mehrmals mit grosser Neugier Objekte gesucht und die Sammlungen entdeckt. Das kleine Museum mit dem grossen Potential hat mich betört. Ich beschloss, mich zu engagieren und wurde Mitglied des Vereins, habe die Ausbildung als Museumsführerin absolviert und bin dann eher zufällig zum Vorstand dazugestossen. Ich freue mich heute darauf, die Museumssammlungen einer breiten Öffentlichkeit bekannt zu machen, insbesondere in den sozialen Medien.

Geboren 1987 in Pessac (Frankreich). Studium am Lycée Michel de Montaigne in Bordeaux, Doktorat in Alte Geschichte an der Universität Bordeaux-Montaigne.



RAPPORT ANNUEL 2019-2020 DE L'ASSOCIATION « MUSÉE BIBLE + ORIENT »

Lors de l'exercice sous revue, le Comité de l'Association « Musée Bible + Orient » s'est réuni à cinq reprises. Il s'est notamment employé à rechercher de nouveaux membres, suite à différentes démissions, dont celle du président, et à régler la répartition des tâches en son sein.

A l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association qui a eu lieu le 28 avril 2019, le président Philippe Guillaume a annoncé son intention de remettre son mandat. Grâce notamment aux contacts pris par le président de la Fondation Bible + Orient, M. Erwin Jutzet, deux candidats ont pu être trouvés pour reprendre la présidence.

Il s'agit de M. Dominique Dreyer, ancien Ambassadeur de Suisse, notamment en Chine, et de Mme Claudine Godat, ancienne secrétaire générale à l'Etat de Fribourg. Ils ont commencé de collaborer avec l'Association au cours du deuxième semestre de 2019. Leur nomination en tant que co-présidents sera proposée à l'Assemblée générale 2020.

D'autres membres du Comité ont également annoncé leur démission durant l'exercice, pour différentes raisons. Il s'agit de Beat Brack, Sandra Jäggi et Laurence Dumoulin. Le Comité s'est employé à leur rechercher des successeurs, dont la nomination sera également soumise à l'Assemblée 2020. Avec la nouvelle composition du Comité, les tâches internes devront être redistribuées entre les membres.

Durant l'exercice écoulé, le Comité s'est notamment penché sur les questions de communication. Un projet de refonte au site Internet est en cours, et il est prévu de tester l'envoi par voie électronique de la newsletter à l'automne 2020. La recherche de nouveaux membres et de nouveaux donateurs a été poursuivie et sera intensifiée.

L'Association a soutenu le Musée de différentes manières au cours de l'exercice écoulé :

- Le 25 mai 2019, le Comité de l'Association a apporté son appui au Musée pour le déroulement de la Nuit des Musées ;
- Le 8 novembre 2019, il a participé au vernissage de l'exposition « Marches à suivre », un événement qui a rencontré un grand succès ;
- Des membres du Comité ont pu assurer différentes visites guidées et ateliers ainsi que l'accueil au Musée, ce qui a permis à ce dernier de réaliser des économies de plus de 1500 francs ;
- Le Comité a aidé à la préparation et à l'envoi des deux newsletters annuelles du Musée ;
- L'Association a fourni une contribution de soutien à hauteur de 25'000 francs pour l'exploitation du Musée ;
- Elle a enfin pris en charge des annonces publicitaires parues dans la revue « Archéologie suisse ».

Produits et Charges 2018 - 2019 / Budgets 2020 - 2021

Comptes	Comptes		Comptes		Budget	
	2018	2019	2020	2021	2020	2021
PRODUITS						
6000 Cotisations et dons CHF	21 143,85	43 462,05	35 000,00	35 000,00		35 000,00
6020 Dons & autres recettes générales	3 424,25		2 000,00	2 000,00		2 000,00
6800 Intérêts & autres recettes financières						
6901 Diverses recettes - intérêts	4,15	194,40	5,00	5,00		5,00
TOTAL	24 572,25	43 656,45	37 005,00	37 005,00		37 005,00
CHARGES						
4003 Contributions aux projets du Musée selon requête	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00		25 000,00
4005 Contributions aux projets spécifiques						5 000,00
4100 Newsletter	3 725,70	4 356,30	7 000,00	7 000,00		5 000,00
4101 Publicité et autres imprimés						2 000,00
4110 Association : charges fonctionnement (mandat comptable)	2 250,00	2 250,00	2 250,00	2 250,00		2 250,00
4120 Assemblée générale	2 076,75	360,05	1 000,00	1 000,00		1 000,00
4200 Achat de matériel	60,00		100,00	100,00		100,00
4201 Ports et taxes postales	18,50	78,00	20,00	20,00		20,00
4202 Frais bancaires	143,85	261,05	150,00	150,00		150,00
4221 Divers frais	1 154,05	1 196,35	1 000,00	1 000,00		1 000,00
8000 Impôt anticipé						
TOTAL	34 428,85	33 501,75	36 520,00	41 520,00		
Résultat	-9 856,60	10 154,70	485,00	-4 515,00		
12.02.2020 Contrôle	24 572,25	43 656,45	37 005,00	37 005,00		37 005,00

VEREIN / ASSOCIATION MUSEE BIBLE+ORIENT : EXERCICE 2019

Bilans 2018 - 2019

Comptes No	ACTIFS	31.12.18	31.12.19
1020	Banque BCF	66 120,40	87 125,10
	Total des Actifs	66 120,40	87 125,10
	PASSIFS		
2210	Projet Papyri	0,00	3 850,00
2220	Projet Film	0,00	7 000,00
2800	Provision	53 000,00	53 000,00
2900	Capital	22 977,00	13 120,40
	Déficit au 31.12.2018	-9 856,60	
	Bénéfice au 31.12.2019		10 154,70
12.02.20	Total des Passifs	66 120,40	87 125,10

Commentaires sur les comptes 2019

Bilan

Le bilan présente un total de CHF 87'125,10 avec un bénéfice de CHF 21'004,70.

Pertes et Profits

Produits

Le total des produits est de CHF 54'696,45 (inclus les dons « Film et Papyri»). Cela représente une augmentation de CHF 30'124,20 par rapport à l'année 2018.

- Cotisations et dons : l'année 2019 enregistre une augmentation de CHF 22'318,20 par rapport à l'année 2018
- Deux nouveaux comptes ont été ouverts :
 - Dons pour le film : CHF 7'000.—
 - Dons pour les papyri CHF 3'850.—

Charges

Le total des charges est de CHF 33'691,75. Cela représente CHF 737,10 de moins par rapport à 2018. Il est à relever que les frais de l'Assemblée générale 2019 ont été payés par le Département d'Etudes bibliques.

L'exercice 2019 montre un bénéfice de CHF 21'004,70 auquel il faut retrancher, selon moi, CHF 10'850.— générés par les dons « Film et Papyri ». Le bénéfice final serait par conséquent de CHF 10'154,70 (contre une perte de CHF 9'856,60 en 2018).

Quelques réflexions :

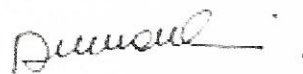
Notre très aimable « rappel » collectif – qui a provoqué des remarques de quelques grincheux, mais aussi des commentaires sympathiques – a porté ses fruits (augmentation de CHF 22'318,20 par rapport à 2018).

L'envoi du bulletin de versement joint à la Newsletter du 19 octobre 2019, a généré 112 versements pour un montant de CHF 7'361.—

Les comptes 2019 seront révisés le 12 février prochain.

Vous n'avez plus voulu de moi pour les années prochaines, je vous laisse donc le soin de faire le budget 2021.

Je suis à votre disposition pour tout complément d'information que vous souhaiteriez recevoir.



23.01.2020

Association Bible et Orient Museum

A l'assemblée générale de
l'Association « Musée Bible + Orient »
Fribourg

Rapport de révision des comptes 2019

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En date du 12 février 2020, nous avons procédé à la révision des comptes de l'exercice 2019.

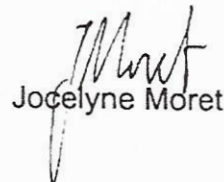
Nous avons contrôlé toutes les dépenses et les pièces justificatives correspondantes. Nous avons vérifié l'existence de l'actif.

L'exercice 2019, boucle avec un bénéfice de 10'154.70 frs. Le capital au 31.12.2019 est de 23'275.10 frs. La provision reste inchangée et s'élève à 53'000.- frs.

Nous proposons à l'assemblée générale d'accepter les comptes de l'année 2019 et d'en donner décharge à Mme Dumoulin en la remerciant pour son excellent travail clair et précis.

Fribourg, le 12 février 2020


Nicolas Jordan


Jocelyne Moret

Verein der Freunde des BIBEL+ORIENT Museums

Kommentiert [CG1]: S. Kommentar zu Art. 1

Anträge des Vorstands zur Statutenrevision zuhanden der ordentlichen Mitgliederversammlung 2020 (auf dem Konsultationsweg)

Kommentar zu den Änderungsvorschlägen

Inhaltlich beziehen sich die Änderungsvorschläge im Wesentlichen auf folgende Punkte:

- Name des Vereins: Neuer Name = Freunde des BIBEL+ORIENT Museums (Art. 1)
- Einberufung ausserordentlicher AG: Der Vorstand soll auch eine a.o. AG einberufen können, die Lücke wird im Art. 8 aufgehoben
- Vorstand: Es wird ein Quorum hinzugefügt und die Modalitäten des Rücktritts wird für Vorstandsmitglieder präzisiert (Art. 10)

Im Übrigen schlagen wir Ihnen Änderungen formeller Art (z.B. weibliche Form oder klarere Formulierungen).

1. Name, Sitz und Zweck

Art. 1

Unter dem Namen „Verein der Freunde des BIBEL+ORIENT Museums“ besteht ein Verein im Sinne der Artikel 60-79 des Schweizerischen Zivilgesetzbuches. Der Sitz des Vereins befindet sich in Freiburg, Schweiz.

Kommentiert [CG2]: Der Name « Freunde des BIBEL+ORIENT Museums » ist deutlicher und freundlicher. Die meisten Vereine zur Unterstützung von Museen heissen „Verein der Freunde des Museums...“.

Art. 2

Der Verein bezweckt die Unterstützung der Tätigkeiten des BIBEL+ORIENT Museums, der Sammlungen und der Stiftung BIBEL+ORIENT in ideeller, organisatorischer und finanzieller Hinsicht.

Der Verein verfolgt keinen Erwerbszweck.

Das Geschäftsjahr entspricht dem Kalenderjahr.

Kommentiert [CG3]: Die Präzisierung ist nötig.

Art. 3

Der Verein unterstützt namentlich:

- den Betrieb des BIBEL+ORIENT Museums;
- die Anliegen der Stiftung BIBEL+ORIENT, d.h. den Bestand der Sammlungsobjekte zu valorisieren, so den Ankauf von Objekten für die Sammlungen BIBEL+ORIENT und die Unterstützung ihrer Erforschung und fachgerechten Pflege;
- Tätigkeiten, die dazu beitragen, die Anliegen des ~~Museums~~ BIBEL+ORIENT Museums einer breiten Öffentlichkeit bekannt zu machen, sei es im Bereich der elektronischen und klassischen Medien, sei es in Zusammenhang mit dauerhaften oder temporären Ausstellungen des ~~Museums~~ BIBEL+ORIENT Museums und damit verbundenen Vorhaben (Publikationen, Postkarten, Vorträge, Reisen u.a.);
- die Gewinnung von Spenderinnen und Spendern ~~n/innen~~ bzw. Mäzeninnen und Mäzenen ~~en/innen~~ und Sponsorinnen und Sponsoren ~~en/innen~~ zur Unterstützung der Tätigkeiten des ~~Museums~~ BIBEL+ORIENT Museums.

Kommentiert [CG4]: «Unterstützt» steht bereits am Beginn des Art. 3

Kommentiert [CG5]: Die weibliche Form wurde angepasst: Spenderinnen und Spender statt Spender/innen, usw.

2. Mitgliedschaft

Art. 4

Mitglied des Vereins können natürliche und juristische Personen werden, die bereit sind, den Vereinszweck zu unterstützen.

Art. 5

Die Mitgliedschaft beginnt mit der Bezahlung des ersten jährlichen Mitgliederbeitrags.

Über die Aufnahme und den Ausschluss eines Mitglieds entscheidet der Vorstand; dieser informiert die Mitgliederversammlung über seine Entscheide. Im Rekursfall entscheidet die Mitgliederversammlung.

Die Mitgliedschaft erlischt automatisch, wenn ein Mitglied trotz Mahnung zwei Jahre lang seinen Beitrag nicht bezahlt.

Art. 6

Personen, die eigene Sammlungen antiker oder altorientalischer Objekte unterhalten oder beruflich im Antikenhandel tätig sind, können nur Mitglied bleiben werden, wenn sie die in der Schweiz anerkannten internationalen und nationalen Rechtsnormen für den Kulturgütertransfer beachten.

3. Organisation

Art. 7

Die Organe des Vereins sind:

- a) die Mitgliederversammlung (Generalversammlung)
- b) der Vorstand
- c) die Rechnungsrevisorinnen und -revisoren en/-nnen

Kommentiert [CG6]: Präzisierung ähnlich der franz. Fassung

Art. 8

Die ordentliche Mitgliederversammlung tritt jährlich zusammen. Der Vorstand oder ein Fünftel der Mitglieder kann verlangen, dass eine ausserordentliche Mitgliederversammlung durchgeführt wird.

Kommentiert [CG7]: Der Vorstand soll auch eine ausserordentliche MV einberufen dürfen.

Art. 9

Die Mitgliederversammlung ist insbesondere zuständig für:

- die Wahl des Vorstands, dessen Präsidiums und der Rechnungsrevisoren/-innen und -revisoren;
- die Genehmigung des Tätigkeitsberichts des Vorstands und der Jahresrechnung;
- die Verabschiedung von Jahresprogramm und Budget;
- die Ernennung von Ehrenmitgliedern;
- die Revision der Statuten.

Art. 10

Der Vorstand setzt sich aus der Präsidentin oder dem Präsidenten, der Kassierin oder dem Kassier, der Sekretärin oder dem Sekretär und mindestens zwei weiterer Vereinsmitglieder ~~aus mindestens fünf~~

~~Mitglieder des Vereins~~ zusammen. Dieser und die Rechnungsrevisor~~innen~~ und ~~-revisoren en/ innen~~ werden von der Mitgliederversammlung auf zwei Jahre gewählt. Wiederwahl ist möglich. ~~Mit Ausnahme des Präsidiums konstituiert sich der Vorstand selbst~~

Kommentiert [CG8]: Umformulierung zwecks Klarheit.

~~Der Präsidentin oder dem Präsidenten obliegt die Führung des Vereins im Sinne der Statuten und der Beschlüsse der Mitgliederversammlung. Er oder sie vertritt den Verein nach aussen.~~

Kommentiert [CG9]: Stand bisher im Art. 12.

~~Sind drei Vorstandsmitglieder anwesend, ist der Vorstand entscheidungsfähig. Er kann Entscheide per E-Mail treffen.~~

~~Die Vorstandsmitglieder können unter Einhaltung einer zweimonatigen Kündigungsfrist ihren Rücktritt schriftlich mitteilen. Während eines Geschäftsjahrs auftretende Vakanzen können bis zur Bestätigung der Mitgliederversammlung durch den Vorstand selber neu besetzt werden.~~

Kommentiert [CG10]: Diese zwei Abschnitte sollen solle dazu beitragen, die Kontinuität und Funktionsfähigkeit des Vorstands besser zu gewährleisten.

Die Vorstandsmitglieder arbeiten unentgeltlich.

Art. 11

Der Vorstand ist für alle Aufgaben zuständig, die nicht nach Gesetz oder Statuten anderen Vereinsorganen zugewiesen sind. Dazu gehören insbesondere:

- die Planung und Organisation weiterer Vorhaben des Vereins, namentlich zur Werbung neuer Mitglieder;
- ~~die Aufnahme und der Ausschluss von Mitgliedern (Art. 5 al. 2);~~
- die Vorbereitung und Durchführung der Mitgliederversammlung;
- die Durchführung des Jahresprogramms und der Beschlüsse der Mitgliederversammlung;
- die Gewinnung von Sponsor~~innen~~ und Sponsoren bzw. Gönner~~innen~~ und Gönner~~innen~~ ~~bzw. Gönner/ innen;~~
- die Bereitstellung finanzieller Beiträge für Druckwerke (Publikationen, Postkarten) und Ähnliches.

Kommentiert [CG11]: Abs. 2 wird gestrichen, da es keine Absätze im Art. 5 gibt.

Art. 12

~~Dem Präsidenten/ Der Präsidentin obliegt die Führung des Vereins im Sinne der Statuten und der Beschlüsse der Mitgliederversammlung. Er oder sie vertritt den Verein nach aussen.~~

~~Der/ die Kassier/ in führt die Kasse und sorgt für den Einzug der Mitgliederbeiträge.~~

~~Der/ die Aktuar/ in erstellt die Protokolle der Vorstandssitzungen und der Mitgliederversammlungen und betreut insbesondere die Vereinskartei~~

Kommentiert [CG12]: Der 1. Satz steht neu im Art. 10. Die zwei weiteren Sätze sind überflüssig.

Art. 13~~12~~

Der Vorstand und die Leitung des BIBEL+ORIENT Museums informieren die Mitglieder des Vereins anlässlich der ordentlichen Mitgliederversammlung und in einem mindestens einmal jährlich erscheinenden Rundbrief über den Stand des BIBEL+ORIENT Museums.

Art. 14~~13~~

Die Rechnungsrevisor~~innen~~ und ~~-revisoren en/ innen~~ prüfen die Jahresrechnung und erstatten der Mitgliederversammlung Bericht.

4. Finanzen

Art. 1514

Die Einnahmen des Vereins setzen sich zusammen aus den Mitgliederbeiträgen, aus dem Erlös aus Veranstaltungen sowie aus ~~Gaben~~-Spenden und Vermächtnissen.

Art. 1615

Der Jahresbeitrag beträgt:

- Fr. 25.- für Studierende;
- Fr. 50.- für Einzelmitglieder;
- Fr. 75.- für Paare und Familien;
- ~~Fr. 100.- für Gönner/innen;~~
- Fr. 250.- für juristische Personen.

Kommentiert [CG13]: Der Betrag ist für GönnerInnen frei.

Art. 1716

Änderungen dieser Statuten können von der Mitgliederversammlung mit einfachem Mehr beschlossen werden. Für Änderungen des Zweckartikels ist eine Zweidrittelmehrheit der anwesenden Mitglieder erforderlich.

Anträge auf Statutenänderungen sind den Mitgliedern mindestens drei Wochen vor dem Datum der Mitgliederversammlung schriftlich bekanntzugeben.

Art. 1817

Der Verein hat grundsätzlich eine unbegrenzte Dauer.

Die Auflösung des Vereins kann von der Mitgliederversammlung mit Zweidrittelmehrheit der anwesenden Mitglieder beschlossen werden. Allenfalls vorhandenes Vermögen geht an eine steuerbefreite Institution, die ähnliche Zwecke verfolgt, vor allem an die „Stiftung BIBEL+ORIENT“ über.

Diese Statuten wurden von den Mitgliedern anlässlich der Generalversammlung ordentlichen Mitgliederversammlung 2020 auf dem Konsultationsweg genehmigt und ersetzen die Fassung vom 7. Juni 2014.

Freiburg, den ... 2020

Kommentiert [CG14]: Mitgliederversammlung = Generalversammlung, in den Statuten steht sonst immer Mitgliederversammlung.

Das Präsidium

Weiteres Vorstandsmitglied